

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



PREFET DE LA REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
de Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Service de la prévention des risques  
*Affaire suivie par Ghislaine Verrhiest-Leblanc  
et Julien Assante*

Région Provence Alpes Côte d'Azur  
service risques naturels majeurs  
*Affaire suivie par Nancy Spinousa  
et Hervé Champion*

**Le Préfet de Région  
et le Président de la Région  
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

à

Mesdames et Messieurs les Maires  
Messieurs les Préfets des départements

Marseille, le 24 JAN. 2017

**Objet : Guide technique régional à l'usage des maires pour la gestion et la prévention du risque mouvements de terrain lié à la présence de gypse en Provence-Alpes-Côte d'Azur**

**PJ : Un exemplaire du guide cité en objet**

Nous avons le plaisir de vous transmettre le guide technique régional à l'usage des maires pour la gestion et la prévention du risque mouvements de terrain lié à la présence de gypse en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Publié en juillet 2016, ce guide répond à l'objectif d'accompagnement des collectivités pour gérer le risque lié aux terrains gypseux, ambition inscrite dans la stratégie régionale de prévention des risques naturels et hydrauliques pour la période 2015-2018 et dans le cadre régional d'action spécifique au risque d'effondrements et de glissements de terrain liés aux cavités souterraines.

Il est le fruit d'un travail partenarial entre l'Etat, la Région et le BRGM au travers de l'Observatoire Régional des Risques Majeurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur (ORRM PACA), sur le site duquel vous pouvez télécharger et visualiser les versions électronique et web de cet ouvrage (<http://observatoire-regional-risques-paca.fr/>).

Notre région est en effet fortement exposée aux risques liés aux cavités souterraines, en particulier d'origine gypseuse. Tous les départements sont concernés avec une susceptibilité moindre pour le Vaucluse et une potentialité plus forte pour les départements côtiers que sont le Var et les Alpes-Maritimes. Les Alpes occidentales (avec notamment l'arrière-pays niçois), le Briançonnais et le nord de Digne sont également des zones affectées. La région de Draguignan également, où de nombreux effondrements ou fontis ont été recensés, est particulièrement soumise au risque d'effondrement par dissolution du gypse.

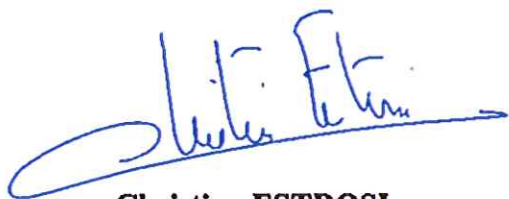
Ce guide vise ainsi à :

- présenter les phénomènes liés au gypse et les risques induits ;
- faire état des éléments de connaissance : indices spécifiques, données disponibles, moyens d'investigation ;
- décrire les actions de prévention et les outils mobilisables par les acteurs locaux pour mieux gérer ces risques.

Les services de l'Etat et de la Région se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans la mise en œuvre d'actions de connaissance, de prévention et de gestion des risques liés au gypse.

**Le Président de la**

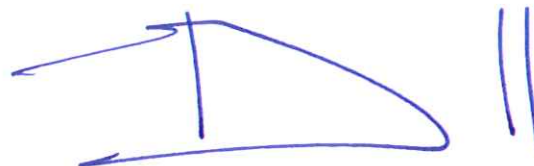
**Région Provence-Alpes-Côte d'Azur**



**Christian ESTROSI**

**Le Préfet de la**

**Région Provence-Alpes-Côte d'Azur**



**Stéphane BOUILLON**